



La Chambourgeoise

LE MOT DU MAIRE

Voilà un été, chaud et ensoleillé qui se termine. Comme chaque année, septembre est synonyme de rentrée scolaire et de reprise des activités.

Cette année, en application des décisions annoncées au printemps, l'école a vu le nombre de classes réduit à 4 pour 93 élèves. Cependant, et comme promis par l'académie, un enseignant supplémentaire à mi-temps sera présent sur l'école pour soutenir les activités de ses collègues et permettre le dédoublement d'une classe sur 2 journées.

Concernant la vie associative, et contrairement à l'année passée, le soleil de juillet est venu récompenser l'ensemble des bénévoles qui se sont investis sur les fêtes estivales, et notamment la journée des finales du tennis, la kermesse de l'école, Chambourg au bord de l'eau et le loto plein air du RCVI.

En ce mois de septembre, les associations vous proposent leurs assemblées générales et vous attendent plus nombreux. 2 nouvelles activités vous sont proposées à la Tuilerie, de la gym et du yoga. Vous trouverez le détail de ces informations dans les pages ci-après.

Les prochaines manifestations proposées sont le rallye lecture par la bibliothèque le 23 septembre et les 20 ans de NACEL avec un programme varié et important les 28 et 29 septembre à la Tuilerie, en plein air et à l'église.

Le mois d'août est souvent calme du fait des congés des entreprises, les travaux prévus au budget doivent être réalisés dans les prochaines semaines :

- Aménagement du chemin des Lambons (nouveau nom de la voirie qui dessert le parking)
- Réfection de la toiture de la mairie
- Changement des menuiseries de la cuisine scolaire à l'automne.

En outre, la municipalité a dû répondre à une forte demande de dossiers d'urbanisme, que ce soit des certificats d'urbanisme, déclarations de travaux ou permis de construire. Ces demandes ont fait apparaître un réel besoin de se mettre en adéquation avec le règlement départemental de défense d'incendie. Deux interventions de responsables du SDIS, lors de réunions de travail en mairie ont permis d'évoquer les pistes d'amélioration qui seront travaillées en commission puis présentées en conseil municipal en vue de travaux sur l'année 2019.

L'automne sera donc la période de préparation des dossiers pour 2019. C'est dans ce cadre, qu'un appel à candidature d'architecte a été lancé en vue d'élaborer le projet de mise en valeur tant attendu des ponts romains.

Autre moment important de cet automne, le centenaire de l'armistice de la guerre 1914-1918. Vous trouverez ci-joint l'affiche officielle de l'évènement. Notre manifestation est labellisée par le comité de labellisation de la Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale. Nous communiquerons ultérieurement sur cette commémoration à laquelle est associée l'école et pour laquelle nous comptons sur la présence des enfants.

Cette rentrée est également bien chargée pour la communauté de communes, notamment au titre :

- de l'application de ses compétences (prise en compte de la semaine de 4 jours avec la prise en charge des enfants le mercredi, au titre de la compétence "enfance-jeunesse"),
- de l'évolution de ses compétences (prise en compte de la compétence eau-assainissement sur l'ensemble du territoire au 1er janvier 2019) en application de la loi NOTRe.
- du projet de territoire avec 3 réunions publiques.

Enfin, comme à chaque parution, vous trouverez dans les pages suivantes une synthèse de l'activité municipale depuis le printemps dernier.

Le Maire, Laurent COURAUD.

EXTRAITS DES DERNIERS CONSEILS MUNICIPAUX

MAI, JUIN & JUILLET 2018

Finances

- Fond FDSR : la municipalité a reçu l'avis d'attribution d'un montant de 10 268,00 € pour l'acquisition de la tondeuse.
- DETR : la municipalité percevra 40% du montant HT prévu des travaux de toiture de la mairie.

Travaux en cours

- Parking « Le souterrain » : la signalétique a été fournie par la S.E.S. pour 2 353,98 € TTC et sera posée par les agents techniques. Les travaux de voirie permettant d'accéder au parking seront réalisés courant septembre.
- Fossés : l'entreprise BOUTIN remettra en état les fossés situés à Saudinet, au Fresne, à la Champeigne et au stade pour un montant de 7 138,80 € TTC. Compte tenu des orages, des particuliers ont subis des dégâts liés à l'accumulation d'eau. Des aménagements complémentaires seront vraisemblablement nécessaires.
- Toiture : La restauration de la toiture de l'école par l'entreprise LAROCHE a eu lieu en juillet. Montant de la réalisation : 3 294,40 € HT. Après étude des devis reçus, la rénovation de la toiture de la mairie sera réalisée par l'entreprise DESPERCHES pour un montant de 16 909,10 €.
- Presbytère : les travaux de rénovation dans le presbytère ont été réalisés par l'entreprise GILLET.
- Ecole : l'entreprise VERNAT s'est engagée, par courrier, à refaire le ravalement durant les congés scolaires d'octobre 2018. Le courrier a été transmis au maître d'œuvre pour assurer le suivi de la bonne exécution.
- Tuilerie : trois sociétés ont été consultées pour réaliser une étude thermique des salles de la tuilerie. La société la mieux-disante BATI CONSULT a été retenue pour une somme de 1 800,00 € HT.

Aliénation de terrains

La municipalité a formulé une proposition à deux riverains, situés aux Hélas et à l'Isle Auger, souhaitant acquérir des chemins ruraux. Le cabinet LACAZE a été retenu pour accompagner la municipalité dans la réalisation de l'enquête publique.

Ecole : cantine et pause méridienne

- De nouveaux tarifs seront appliqués à la rentrée 2018/2019 suite à l'augmentation de l'indice INSEE :
 - Forfait 4 jours : Enfants 45€/mois ; Adultes 64€/mois
 - Repas ponctuel : Enfants 4,20€ ; Adultes 5,30€
- Un nouveau règlement intérieur pour le temps méridien a été mis en place et sera appliqué dès la rentrée.

Voyage scolaire « semaine verte »

L'équipe enseignante envisage un voyage scolaire « semaine verte » du 1^{er} au 5 octobre à La Bourboule pour les classes de la Grande Section au CM2. Le budget global estimatif s'élève à 23 000,00 €.

La municipalité s'engage à participer au financement du voyage à hauteur de 50€ par enfant participant sur présentation d'un budget définitif et de la liste des enfants partants.

Révision des loyers

- Conformément aux baux, le loyer des logements de l'école et de l'épicerie a été révisé au 1^{er} juillet comme suit :
 - Logement épicerie : nouveau loyer de 311 € (au lieu de 308€)
 - Logement école T2 : 290,50 € au lieu de 287,50 €
 - Logement école T3 : 436,70 € au lieu de 432,20 €

EXTRAITS DES DERNIERS CONSEILS MUNICIPAUX MAI, JUIN & JUILLET 2018

Subventions aux associations

La municipalité décide d'attribuer les subventions suivantes :

| | |
|--------------------------|-----------------|
| Amicale Sapeurs Pompiers | 1 000.00 |
| ADMR | 220.00 |
| Club du Temps Libre | 800.00 |
| Comité des Fêtes | 400.00 |
| Coopérative Scolaire | 1 600.00 |
| Souvenir Français | 100.00 |
| RCVI | 1 200.00 |
| TCC | 1 000.00 |
| SHOT | 120.00 |
| Bibliothèque ABC | 1 000.00 |
| CROIX ROUGE | 140.00 |
| RESTO DU CŒUR | 140.00 |
| Rando APEC | 400.00 |
| Total | 8 120.00 |

Ligne SNCF

Le Conseil régional a fait parvenir un courrier concernant le devenir des petites lignes SNCF sur notre Région. Ce courrier stipule le maintien de la ligne Tours-Loches ainsi que son entretien. La municipalité a décidé de soutenir cette motion en transmettant une lettre de vœux à la sous-préfecture.

Gens du voyage

- Une communauté évangélique est arrivée sur le terrain de foot le dimanche 6 mai. Après d'intenses discussions, les caravanes sont parties à Ligueil. Un aménagement pour éviter de nouvelles venues a rapidement été effectué en bas du stade d'honneur.
- La Communauté de communes Loches Sud Touraine a accueilli un nouveau délégué aux gens du voyage : Tristan Bernard.

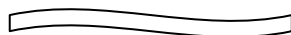
Permis de construire

Quatre permis de construire ont été déposés pour le lieu-dit Fossenoue et un permis pour La Champeigne.

Défense Extérieure Contre l'Incendie (D.E.C.I.)

Une rencontre a eu lieu entre la municipalité et le lieutenant responsable de la mise en place de la D.E.C.I. Ce dernier a remis une carte du territoire communal indiquant tous les secteurs qui ne sont pas en règle avec la législation en vigueur.

La défense incendie est à la charge de la commune. En l'absence de défense incendie suffisante, aucun permis de construire ne peut être accordé dans les zones concernées. Un programme d'action est à prévoir pour l'année 2019.



COMMUNAUTE DE COMMUNES LOCHES SUD TOURAINE

Projet de territoire : 3 réunions publiques sont prévues :

- A Loches, le 17 septembre 2018,
- A Le Grand Pressigny, le 18 septembre 2018,
- A Manthelan, le 19 septembre 2018.

Retrouvez tout le détail et les thèmes proposés sur www.lochessudtouraine.com.
Vos contributions et idées seront les bienvenues.

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

BIBLIOTHEQUE (ABC)

Les bénévoles de l'Association de Chambourg vous informent des horaires d'ouverture :

Lundi: 18h/19h Mercredi: 14h30/17h Jeudi : 18h/19h Samedi : 10h/12h
Pendant les vacances scolaires, uniquement les samedis de 10h00 à 12h30

La bibliothèque propose un large choix de livres pour adultes : policiers, romans, terroir, documentaires, livres audio... Quant aux enfants, même les tout-petits, ils trouveront des albums, des BD, des documentaires, kamishibaï, dvd...

Tout au long de l'année, nous renouvelons le fonds par de nombreux achats.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, l'association propose « le prêt à domicile » mis en place depuis plusieurs années pour les personnes ayant des problèmes de mobilité.

Pour la 9^{ème} édition, l'ABC, propose aux enfants de participer au Rallye lecture qui se déroulera le dimanche 23 septembre sur le thème « Les Fables De La Fontaine ».

L'équipe de l'ABC.



COMITE DES FETES

Les activités du comité des fêtes pour 2018 :

- Le comité des fêtes ne pouvait organiser que la manifestation de la brocante; faute de bénévoles... Cette brocante fut une réussite vu le nombre d'exposants et de visiteurs, avec la complicité du soleil
- Malheureusement nous ne pouvions pas assumer le marché de Noël et la fête de la musique...
- En ce qui concerne la fête Chambourg au bord de l'eau, un comité de pilotage s'est créé à l'initiative de la municipalité regroupant plusieurs associations de Chambourg. Dans ce contexte et avec des bénévoles en quantité suffisante; la manifestation s'est déroulée sous le soleil dans de bonnes conditions et avec un succès bien mérité... (animation par l'orchestre Michel Ville, un beau feu d'artifice, un repas paella très apprécié)

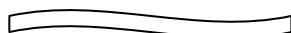
Pour la suite des manifestations (2018 et 2019) nous sommes dans l'incertitude vu actuellement le petit nombre de bénévoles œuvrant pour le comité des fêtes...

Pour renforcer notre équipe, nous appelons toutes les personnes intéressées et motivées à venir rejoindre l'ensemble du comité des fêtes pour maintenir les prochaines activités...

Notre prochaine assemblée générale se déroulera en octobre, la date vous sera communiquée en mairie.

Un grand merci à tous les bénévoles.

Le responsable du comité des fêtes.



SOCIETE BOULISTE CHAMBOURGEOISE

Afin de clôturer la saison de pétanque 2018, la Société Bouliste Chambourgeoise organise le samedi 6 octobre 2018 une soirée dansante à la salle des fêtes de Genillé avec l'orchestre FRANCK SIROTEAU.

G. Moreau, pour le Bureau de la SBC.

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

REIGNAC CHAMBOURG VAL INDRE

Le bilan sportif 2017/2018 est marqué par la 9^{ème} place de notre équipes 1 en Départementale 2 et la descente en Départementale 4 pour l'équipe 2, l'équipe 3 termine 7^{ème} en Départementale 5.

Une saison dure tant par l'adversité que par un effectif restreint tout au long de la saison avec le renfort de nos jeunes u18 pour aider nos équipes et ainsi les préparer à la catégorie seniors qui les attend pour 2018/2019.

A noter, le très beau parcours de notre équipe 3 en coupe 5^{ème} division qui a dû s'incliner en finale contre Luzillé à domicile sur le terrain de Reignac sous les yeux d'un public venu nombreux.

Félicitations également à notre équipe « foot loisir » qui termine 2^{ème} de son championnat pour sa 1^{ère} année d'existence.

Chez les jeunes, le RCVI a été bien représenté sur tous les terrains d'Indre et Loire.

Les u18 termine 1^{er} en 2^{ème} division et s'incline en ¼ de final de la coupe.

Nos u13 ont participé la finale du challenge départemental, tout comme nos u11 qui ont remporté la finale du challenge départemental des éducateurs.

Notre tournoi jeunes de l'ascension a vu les victoires de nos u9 et u11, une fierté pour nos éducateurs qui attendaient cette joie depuis plusieurs années.

Sans oublier nos équipes Féminines, UFOLEP et Vétérans qui se font plaisir le dimanche matin et le vendredi soir.

La saison 2018/2019 voit la nomination d'un nouveau coach en la personne de Sylvain Senoch qui remplace Patrick Couture que nous remercions pour son investissement tout au long de la saison.

A noter également que nous ne reconduisons pas notre équipe 3 en seniors suite à un effectif trop restreint.

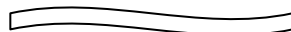
Coté manifestation pour la fin de l'année 2018, le tournoi u15/u18 le 8/09 à Reignac et notre loto du 7/10 à Chambourg.

N'hésitez pas à venir rejoindre nos dirigeants dévoués à une même passion : le Football.

Fairplay, convivialité, sérieux sont nos mots d'ordre !

Pour tous renseignements, rendez-vous sur notre site internet: www.rcvi.footeo.com

A. Landreau, Président.



TENNIS CLUB CHAMBOURGEAIS

Votre enfant veut pratiquer le TENNIS, le **tennis Club Chambourgeois** organise sa journée porte ouverte le samedi 15 septembre de 14h00 à 17h00 sur les terrains de Chambourg.

Les licences de tennis pour la saison 2018/2019 sont disponibles depuis le 1^{er} septembre, pour tout renseignement concernant l'école de tennis et les licences s'adresser à la boulangerie Dreux (tél : 02 47 92 50 45) ou auprès de M. Antigny (tel : 06 68 18 57 14).

Vous êtes également invités à notre Assemblée Générale le vendredi 28 septembre 2018 à 19h00 à la maison des sports.

F. Antigny, Président.

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

LA GIGUE ECOSSAISE

La rentrée se fera cette année sans notre ami et fondateur de l'association, Alan Livingstone-Smith, suite à son décès survenu brutalement le 24 avril dernier. Nous avons perdu un grand passionné de la danse écossaise.

La reprise de l'atelier de danses traditionnelles écossaises aura lieu le 13 septembre 2018, puis tous les quinze jours de 20 H à 22 H, à la Tuilerie. Nous vous invitons à cette occasion à venir gratuitement découvrir et vous initier à la danse écossaise (prévoir des chaussures confortables et sans talon).

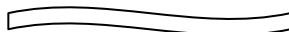
Nos objectifs restent les mêmes, s'initier et pratiquer la danse écossaise en toute décontraction.

Le 21 septembre 2018 La Gigue Ecossoise fêtera ses 10 ans. A l'occasion de cet anniversaire début décembre, le 1er ou le 2 la date n'est pas encore fixée, nous organisons à Loches, en partenariat avec La Nouvelle Alliance Loches-Saint Andrews, un après-midi ouvert à tous pour partager le plaisir de danser.

La cotisation annuelle est de 15 € pour une personne et 25 € pour un couple.

Pour tous renseignements s'adresser à Anna SCIBOR-RYLSKI - 02 47 94 09 92 - anna.sciborrylski@sfr.fr

A.Scibor-Rylski, Présidente.



RANDO APEC CHAMBOURG

Découvrez la marche et ses bienfaits....

Essayez-vous à la randonnée...

Elle se pratique un peu partout, en club fédéré, à la campagne, à la montagne, sur les chemins faciles ou plus ardues avec un certain dénivelé selon votre niveau.

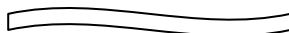
La randonnée abaisse la tension artérielle, ralentit le rythme cardiaque et dé-stresse. Si vous débutez, essayez les itinéraires communaux Promenade et Randonnée (PR) ; Ces petits circuits touristiques sont balisés et sécurisés.

La marche est la seule activité physique sans contre-indication ; elle permet de s'oxygéner, de se tonifier en se faisant plaisir, de se muscler en douceur, d'activer la circulation, de travailler l'endurance, de mieux respirer pour s'apaiser....

Rando Apec Chambourg vous offre la possibilité de rejoindre un club convivial, affilié à la Fédération Française de Randonnée Pédestre.

Pour tout renseignement : 02.47.92.52.27 ou 06.89.24.52.76

M. Dubois, Présidente.



CLUB DU TEMPS LIBRE

Le club reprend ses activités le jeudi 13 septembre à 14h00. Le club se réunit tous les 15 jours dans une salle de la Tuilerie.

Toutes les personnes aimant jouer aux cartes ou jeux de société sont les bienvenues et nous les accueillerons avec grand plaisir.

S. Grange, Présidente.

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

AHYA (HATHA-YOGA)

Depuis septembre 2015, l'association AHYA propose des cours de hatha-yoga autour de Loches et ouvre un cours à Chambourg sur Indre en septembre 2018.

Ahya, verbe arabe signifiant « changer », est l'anagramme de « l'Association de Hatha-YogA », sa devise, « Si l'art est manière de faire, le yoga est manière de se faire » (Masson Oursel).

L'enseignante, Céline, a été formée pendant 3 ans à l'institut Eva Ruchpaul à Paris, selon les techniques de celle qui est reconnue comme l'une des premières femmes yogi d'Europe. Céline revendique cet héritage et ces méthodes, Eva demeurant le modèle de ce qui pourrait être « l'exercice de soi ». Les postures ne sont donc qu'un prétexte pour respirer, un temps de repos entre chaque posture permettant d'intégrer physiologiquement les effets de la posture et de rendre au diaphragme toute sa tonicité et sa souplesse. En effet, la respiration, celle du diaphragme, est bien le maître-mot. « Dix pulsions du diaphragme, écrit Eva Ruchpaul, contribuent à une oxygénation cérébrale équivalente à dix minutes de marche en forêt ».

L'ASANA : est une position du corps stable, immobile, sans effort, d'après les textes fondateurs du hatha-yoga traditionnel (yoga sutras de Patanjali, Vème siècle).

Au départ, le souffle est calme, l'intériorisation se pose, avec visualisation de l'attitude. La montée vers l'asana se fait en lenteur, sur le souffle en général inspiratoire.

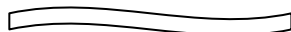
L'asana est une position plus ou moins sophistiquée qui va demander une présence consciente, une pleine conscience de l'instant sans distraction possible.

La descente de l'Asana, souffle en général expiratoire, se fait dans la lenteur pour ne pas perturber par des gestes inutiles ou inconsidérés l'état physique et psychique atteint.

C'est là que l'intelligence du corps va capter l'énergie développée par l'asana dans les muscles, les ligaments, les articulations, et l'engouffrer dans les organes internes, au plus profond de l'être vers les différentes glandes endocrines, pour activer la circulation d'énergie, celle des liquides comme le sang, la lymphe, mais aussi pour oxygéner les cellules, donc les régénérer, décoder biologiquement les cellules alourdies par de vieux traumatismes, et de vieux schémas enfouis, informer, reprogrammer et lutter contre les radicaux libres.

Au fil du temps, la pratique régulière va reconditionner les cellules de tel organe déficient, et réaliser une véritable médication.

A partir du lundi 17 septembre 2018, les cours seront assurés **tous les mercredis, hors vacances scolaires, de 18h à 19h30** dans la salle à l'étage de la Tuilerie. Céline propose **2 séances d'essai gratuites**, pour plus de renseignements vous pouvez la contacter au 06 81 96 71 58 ou en envoyant un mail à ahya.yoga@yahoo.fr



CREATIF CINE PHOTO

Nouvelle association qui ambitionne de promouvoir la création au moyen de la photo et de la vidéo.

Le rythme de croisière sera pris durant cette nouvelle saison avec des sessions de formation et le montage d'expositions. Des projets de tournages sont à l'étude aussi bien en reportage qu'en fiction.

Une soirée de projection de courts-métrages réalisés par les membres de l'association, mais également une sélection provenant de la cinémathèque de la Fédération Nationale, sera proposée à Chambourg.

Pour tout contact : Gérard PHILIPPE, tél : 06.84.70.19.63, mail : g1regard@orange.fr

G. Philippe, Président.

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

FIT AND ZEN CHAMBOURG

Vous avez envie de vous remettre en forme et de vous détendre ?

Une nouvelle association sportive Fit and Zen Chambourg vous accueillera à la salle de la Tuilerie dès le lundi 10 septembre avec au programme des cours de remise en forme, tous les lundis avec Claire-Anne Guillot.

9h-9h45 : Cuisses-abdos-fessiers (120 euros)
10h-11h : Gym équilibre et prévention des chutes (120 euros)
17h15-18h15/ 18h15-19h15 : Gym Posturale (140 euros)
19h30-20h30 : Fit'N Forme (140 euros)
20h30-21h30 : Step (140 euros)

Et dès le mardi 11 septembre, vous retrouverez Angélique Martin avec des cours de Sophrologie.

17h-18h/ 18h15-19h15/ 19h30-20h30 : Sophrologie (130 euros)

Adhésion à l'association : 10 euros.

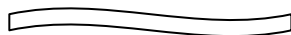
Si plusieurs activités : réduction de -20% sur la deuxième activité (la moins chère des deux)

Pour l'inscription, prévoir un certificat médical ainsi qu'une attestation d'assurance responsabilité civile.

Contact mail : fitandzenchambourg@gmail.com

Tel Claire-Anne Guillot : 06 71 75 23 53 / Tel Angélique Martin : 06 69 22 10 76

B. Guillot, Président.



AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

Le Centre de Première Intervention de Chambourg sur Indre a effectué plus de 90 interventions depuis le début de cette année.

Les sapeurs-pompiers de Chambourg sont au nombre de 24 dont 8 femmes. Au 1^{er} juillet nous avons eu le plaisir de recruter Florestine Denis et Victorien Mirault tous les deux sortis de la section des Jeunes sapeurs-pompiers de La Champeigne.

Notre centre de première intervention intervient en premier appel sur les communes de Chambourg sur Indre, Chédigny, Dolus le Sec et St Quentin sur Indrois.

Au mois de mai le concours de manœuvre départementale s'est déroulé à Azay sur Cher, les jeunes sapeurs-pompiers de La Champeigne ont présentés deux équipes qui ont réalisées une très belle prestation.

Le concours d'athlétisme qui s'est déroulé à st Pierre des Corps, l'équipe féminine a remportée de nombreux prix. Je voudrais remercier les différentes communes qui nous apportent leurs aides financières ou matérielles afin de pouvoir entraîner nos jeunes dans les meilleures conditions possibles ainsi que les parents qui nous suivent nombreux lors des différentes compétitions.

Nous passerons en fin d'année vous présenter nos calendriers 2019, nous vous remercions par avance pour votre accueil.

Notre Ste Barbe aura lieu le 24 Novembre, cérémonie devant le centre de secours rue Jacques Marie Rouge.

Régulièrement des sessions de PSC1 (secourisme) sont organisées au centre de secours de Chambourg sur Indre, informations et renseignements sur le site de l'ESS : www.ess37.fr ou au 06.29.97.23.39.

A.Derré, Président de l'Amicale

BIEN VIVRE A CHAMBOURG

Dans une précédente édition, nous avons évoqué quelques faits et attitudes désagréables sur notre commune.

A chaque été suffit sa peine. Cet été, la municipalité a été sollicitée face à une recrudescence de :

- Nuisances sonores diverses et notamment liées à l'entretien des jardins en dehors des horaires réglementaires
- Absence d'entretien de haies et jardins en limite de propriété et débordements chez les voisins et sur la voie publique
- Non-respect du jardin public avec des excréments de chiens qui sont forts incommodants. Des jeux pour enfants seront installés dans les prochains jours dans ce jardin, ces faits seront donc répréhensibles à l'encontre des propriétaires de chien.
- Ordures ménagères déposées trop tôt, déchets verts dans les sacs et poubelles qui restent d'une semaine à l'autre sur la voirie (ce qui est loin d'être un élément décoratif)
- Signalement de véhicules qui ne respectent pas les signalisations dans le bourg et les écarts et notamment les stops et la vitesse avec les risques que cela engendre sur la population locale au quotidien
- Non-respect du stationnement dans le centre-bourg et sur la place réservée aux personnes à mobilité réduite devant l'école ...

Le but de cet article n'est pas de faire la morale, le bien vivre est l'affaire de chacun d'entre nous. Le respect des règles de vie est la base de la vie en collectivité et la police du maire ne peut pas régler tous les conflits de voisinage. Avec du bon sens et de la tolérance, tout devrait être plus facile. Cependant j'ai demandé aux services de la gendarmerie d'être présents pour le respect des infractions routières et de stationnement.

Par ailleurs, force est de constater que de nombreux arbres et haies croissent en hauteur et largeur au détriment des règles, et parfois, les débordements hors limites de propriété provoquent une réelle gêne pour les véhicules et piétons au risque d'être la cause d'accidents.

Vous trouverez ci-dessous, à cet effet, 2 articles de code qui énoncent les règles à respecter :

Art 671 du code civil : *Il n'est permis d'avoir des arbres, arbrisseaux et arbustes près de la limite de la propriété voisine qu'à la distance prescrite par les règlements particuliers actuellement existants, ou par des usages constants et reconnus et, à défaut de règlements et usages, qu'à la distance de deux mètres de la ligne séparative des deux héritages pour les plantations dont la hauteur dépasse deux mètres, et à la distance d'un demi-mètre pour les autres plantations.*

*Les arbres, arbustes et arbrisseaux de toute espèce peuvent être plantés en espaliers, de chaque côté du mur séparatif, sans que l'on soit tenu d'observer aucune distance, mais ils ne pourront dépasser la crête du mur.
Si le mur n'est pas mitoyen, le propriétaire seul a le droit d'y appuyer les espaliers*

Art D161-24 du code rural : *Les branches et racines des arbres qui avancent sur l'emprise des chemins ruraux doivent être coupées, à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin.*

Les haies doivent être conduites à l'aplomb de la limite des chemins ruraux. (Voirie communale).

Dans le cas où les propriétaires riverains négligeraient de se conformer à ces prescriptions, les travaux d'élagage peuvent être effectués d'office par la commune, à leurs frais, après une mise en demeure restée sans résultat.

L'automne est une période propice à la taille, il est donc encore temps avant l'hiver de faire les coupes qui s'imposent au respect de ces 2 articles.



CHAMBOURG-SUR-INDRE

du 02 au 11 novembre

COMMÉMORATION DU CENTENAIRE 1914-1918

EXPOSITION : La vie durant la guerre

Du 02 au 11 novembre - La Tuilerie

Souvenirs, objets, etc.

Entrée gratuite

PIÈCE DE THÉÂTRE « Aux Armes Marguerite ! »

Le 10 novembre - La Tuilerie - 20h30

Réservation au 02-47-92-22-26

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Départ Place de la Mairie - 9h

- Défilé.
- Dépôt de gerbes, montée des couleurs, hommage des enfants devant le monument aux Morts.
- Discours.
- Pot de clôture.



COMMERCES

Après une période de congés en août et une ouverture uniquement le matin en septembre, l'épicerie Viveco reprendra ses horaires d'ouverture initiaux à partir du 2 octobre 2018 :

- du mardi au samedi : 8h30-12h45 et 15h00-19h30
- le dimanche : 9h00-13h00



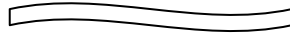
NACEL FETE SES 20 ANS

L'équipe de NACEL (Nouvelles Aspirations Culturelles en Lochois) souhaite marquer de façon festive et conviviale cet anniversaire en organisant un évènement culturel important.

Cet évènement rassemblera le public habituel et présentera un certain nombre d'artistes et compagnies qui se sont produits dans le cadre des programmations successives ces vingt dernières années.

Pas moins de 25 compagnies et artistes se sont montrés volontaires pour participer à cet anniversaire, qui se déroulera à CHAMBOURG le vendredi 28 et samedi 29 Septembre prochain.

Pour plus d'informations : plaquette saison culturelle disponible à la mairie et chez les commerçants; et site internet : www.nacelculture.fr



DATES A RETENIR

| | |
|----------------------------|---|
| Samedi 15 septembre 2018 | Journée Portes-Ouvertes du TCC (Tennis) |
| Dimanche 23 septembre 2018 | Rallye-lecture de l'ABC (Bibliothèque) |
| Vendredi 28 septembre 2018 | Assemblée Générale du TCC (Tennis) |
| Du 28 au 29 septembre 2018 | 20 ans de NACEL |
| Samedi 6 octobre 2018 | Diner dansant de la SBC (Pétanque) à Genillé |
| Dimanche 7 octobre 2018 | Loto du RCVI (Football) |
| Dimanche 4 novembre 2018 | Randonnée d'Automne de la Rando APEC |
| Du 2 au 11 novembre 2018 | Exposition « Centenaire 1914-1918 » |
| Dimanche 11 novembre 2018 | Cérémonie commémorative - Rendez-vous à 9h place de la mairie |
| Samedi 24 novembre 2018 | Sainte-Barbe de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers |